



18 mai 2021

Compte-rendu de l'atelier participatif dédié aux associations du territoire



ATELIER PARTICIPATIF dédié aux associations du territoire

Les participant-e-s

- ❖ *Le SEL de Malaunay*
- ❖ *Vallée du Cailly Environnement*
- ❖ *Alternatiba Rouen*
- ❖ *Sabine*
- ❖ *Basket club de Malaunay*
- ❖ *Le SHED - Centre d'art contemporain de Normandie*
- ❖ *Association de parents d'élèves du Houlme*



ATELIER PARTICIPATIF dédié aux associations du territoire

Retour sur les précédentes séquences participatives

- ❖ Après une présentation des grandes lignes et principaux objectifs du projet de « Balade du Cailly », les associations sont informées des attentes citoyennes exprimées durant les précédentes séquences participatives (2 questionnaires + 2 ateliers + 1 carte participative + 5 mini-balades).
- ❖ A noter que quelques associations ont déjà participé aux précédentes séquences citoyennes.
- ❖ **Rappel des attentes citoyennes majeures**
 - Avoir une balade pour se **promener/détendre**
 - Un **besoin de nature/biodiversité** très affirmé (*préserver et valoriser*)
 - **Ne pas chercher à uniformiser** les tronçons
 - **Sécuriser les usagers** pour les tronçons urbains
 - Des **activités/équipements** à imaginer autour de la Balade (*lieu de vie et non simple trajet*)



ATELIER PARTICIPATIF dédié aux associations du territoire

Retour sur les précédentes séquences participatives

Rappel des attentes citoyennes « récurrentes »

- Travailler à la cohabitation piétons / cyclistes
- Favoriser des revêtements pour tous les modes (*vélo, rollers, randonnée...*) mais en préservant la nature.
- Privilégier des espaces plus calmes et sécurisés aux zones à trafic routier important.
- Répondre au besoin d'informations et de signalisation des futurs usagers (*directions, points d'intérêts, distances...*).

Les associations sont invitées à réagir sur ces enseignements.



ATELIER PARTICIPATIF dédié aux associations du territoire

Retour sur les précédentes séquences participatives

Les principaux points de vue exprimés par les associations présentes :

- Faire en sorte que la balade du Cailly soit une vraie balade et non une voie de circulation. Eviter au mieux les tronçons en proximité de voirie et privilégier les zones de nature et de calme.
- Certains tronçons sur voirie ne sont pas « propices » à de la balade. Tendre vers des tronçons « rapides » sur les secteurs urbains et favoriser le caractère « balade » sur les tronçons plus calme et plus naturels. La balade du Cailly n'est pas une réponse aux besoins de déplacements pendulaires/rapides mais elle peut aider à la pratique « vélo ».
- Travailler à une infrastructure permettant de concilier piétons et cyclistes sans risques.



ATELIER PARTICIPATIF dédié aux associations du territoire

Retour sur les précédentes séquences participatives

Les principaux points de vue exprimés par les associations présentes :

- Œuvrer au raccordement de la future balade du Cailly avec des cheminements (randonnées) et pistes cyclables existantes (même si elles sont rares à ce jour dans la vallée). Travailler à la lutte contre les discontinuités dans le parcours.



ATELIER PARTICIPATIF dédié aux associations du territoire

Temps d'échange sur les revêtements

- ❖ Un premier temps d'échange est ouvert sur les revêtements à envisager sur les différents tronçons de la balade du Cailly. Compte-tenu du caractère hétérogène du parcours (zones très naturelles jusqu'à des zones très urbaines), la question est de **trouver le bon équilibre entre une accessibilité optimale et une préservation de la nature.**
- ❖ Les échanges entre associations montrent que l'équilibre est assez « compliqué » à trouver.
 - Plusieurs associations soulignent la nécessité de **rendre accessible une grande partie de la balade** aux PMR mais également aux poussettes.
 - D'autres soulignent que sur les 14 km du tracé, il existe **déjà suffisamment de secteurs praticables pour ne pas imperméabiliser davantage** les zones aujourd'hui naturelles.
 - Des discussions techniques sur les types de revêtements sont engagées avec une volonté de trouver le revêtement le plus favorable à la nature **sans toutefois permettre de dégager une solution.**



ATELIER PARTICIPATIF dédié aux associations du territoire

Temps d'échange sur les revêtements

Quels revêtements privilégier dans les zones "non aménagées" ?

Travail participatif en atelier →

Voies vertes : quand les aménagements...
Nos associations s'unissent et interpellent...
<https://www.af3v.fr/france/nd/cas.org/>

Le fait de la mixité (piétons/vélos) un revêtement me semble nécessaire. Le plus naturel possible
Voire Prénom + Nom de l'association: Marie, Sabine

Impéreméabilisation identique entre enrobé et stabilisé

Un revêtement de type enrobé, qui n'est pas sensible à une averse soudaine...

Il faut que ce soit praticable par les PMR

L'AF3V (Association française des véloroute et voies vertes) préconise l'enrobé.

Enrobé plus durable en termes d'entretien

Stabilisé se dégradant plus rapidement

Pour un revêtement non artificialisé et circulant

Un revêtement naturel mais qui devrait être praticable pour tout le monde.

Revêtement le plus naturel possible mais "roulable"
Voire Prénom + Nom de l'association: Bernard VCE

Naturels mais stables pour permettre le déplacement de personnes à mobilité réduite et des vélos.

Je pense qu'un revêtement style terre battue peut faciliter le déplacement de tous, sans amener à une impéreméabilisation du sol qui n'est peut-être pas souhaitable en bord de rivière. Corinne (SEL)



ATELIER PARTICIPATIF dédié aux associations du territoire

Temps d'échange sur l'éclairage public

- ❖ Un second temps d'échange est ouvert sur l'éclairage public à envisager sur les différents tronçons de la balade du Cailly. Il a été rappelé que les citoyens/citoyennes ont évoqué ce sujet à travers le prisme de la « sécurité » tout en soulignant le besoin de ne pas perturber les zones naturelles et de ne pas généraliser l'éclairage qui serait contradictoire avec les enjeux environnementaux du territoire.
- ❖ Les principales contributions associatives sur le sujet sont :
 - **Dans les zones « naturelles », il n'est pas nécessaire d'envisager de l'éclairage public.** Au maximum, sur quelques tronçons qui seraient régulièrement fréquentés (notamment en hiver), un éclairage avec détecteur de mouvement doit être privilégié.
 - La tendance étant à l'extinction de l'éclairage public la nuit en zone urbaine, il n'est pas cohérent de généraliser l'éclairage public dans les zones naturelles ou peu denses.



ATELIER PARTICIPATIF dédié aux associations du territoire

Temps d'échange sur l'éclairage public

- ❖ Les principales contributions associatives sur le sujet sont :
 - Dans les zones déjà aménagées, les associations s'accordent globalement sur « le cas par cas ». Dans l'idéal, un éclairage basse consommation à hauteur d'homme et avec un détecteur de mouvement semble être un bon compromis. Il n'est toutefois pas attendu une généralisation de l'éclairage public sur tous les tronçons de cette nature.
 - Dans les zones urbaines, l'éclairage est déjà présent. Les cyclistes ont un éclairage sur leur vélo qui permet d'être vu. Il n'est donc pas nécessaire de modifier les horaires d'éclairage public sur ces tronçons urbains (mais il convient de séparer le plus possible les cyclistes du flux automobile)



ATELIER PARTICIPATIF dédié aux associations du territoire

Temps d'échange sur l'éclairage public

Faut-il de l'éclairage public pour ces typologies de tronçon ?

Travail participatif
en atelier

Green boxes:

- Eclairage détectant les passants, la lumière s'intensifie à ce moment.
- Pas nécessaire ou très faible
- Eclairage à hauteur d'homme dirigés vers le bas pour éviter la pollution lumineuse
- Insister sur les traversée (passages piéton...)
- Globalement éclairage basse consommation

Orange boxes:

- Déjà existant
- Eclairage qui s'allume lorsqu'il y a des promeneurs
- Pas d'éclairage

Blue boxes:

- Eclairage qui fonctionne que si quelqu'un passe
- Eclairage de la rue
- Pas d'éclairage
- Pas d'éclairage
- Si on veut quelque chose d'assez naturel, l'éclairage me semble pas forcément nécessaire.
- Proportionner l'éclairage à l'utilisation "horaire" et le côté naturel ou pas (la balade à minuit dans les zones désertes n'est pas forcément à recommander). L'apport de lumière est zone naturelle n'est pas écologique...
- Éclairage indispensable pour la sécurité des promeneurs

Other text:

- Pas nécessaire
- Pas nécessairement
- Pas d'éclairage
- Voie Piéton + Nom de l'association Marie-Sabrina SEL



ATELIER PARTICIPATIF dédié aux associations du territoire

Temps d'échange sur les éléments de sécurité des usagers

- ❖ Un troisième temps d'échange est ouvert sur les éléments de sécurité à prévoir pour les futurs usagers de la balade du Cailly, qu'ils soient piétons ou cyclistes.
- ❖ Les principales contributions associatives sur le sujet sont :
 - Assurer une **séparation entre les cyclistes et le trafic routier** sur les tronçons urbains.
 - Prévoir des **panneaux d'information et de prévention** pour réduire les comportements à risque (notamment pour la conciliation des usagers piétons et cyclistes)
 - **Sécuriser les abords de la rivière du Cailly** pour éviter les chutes (notamment des enfants), sans toutefois barrer l'accès à la rivière. La **végétation des berges** semble être une bonne solution pour la majorité des associations.

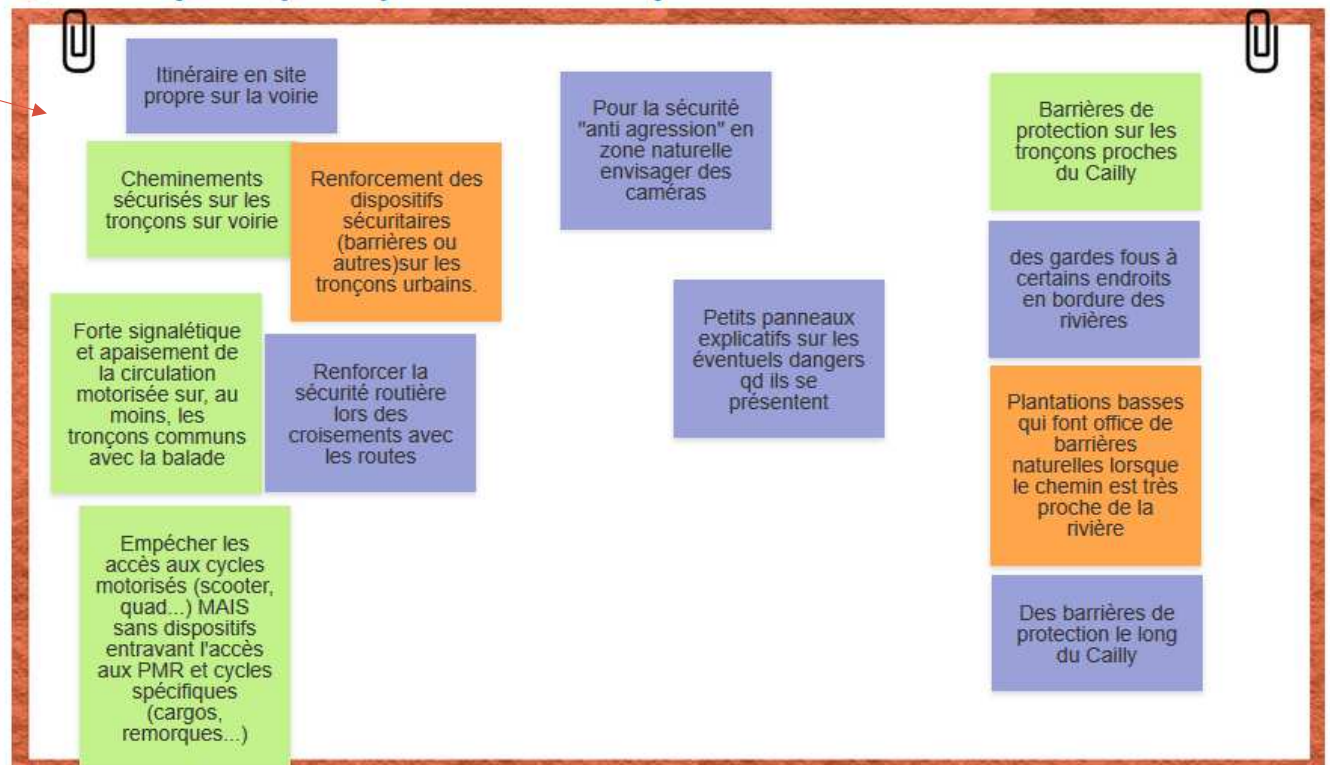


ATELIER PARTICIPATIF dédié aux associations du territoire

Temps d'échange sur les éléments de sécurité des usagers

Quels aménagements prévoir pour sécuriser les usagers de la balade (routière, insécurité, rivière...)?

Travail participatif
en atelier





ATELIER PARTICIPATIF dédié aux associations du territoire

Temps d'échange sur les équipements complémentaires à la balade

- ❖ Un dernier temps d'échange est ouvert sur les éléments complémentaires à prévoir lors de l'aménagement de la balade, tant sur le mobilier urbain (bancs, tables, poubelles...) que sur les animations futures.
- ❖ Les principales contributions associatives sur le sujet sont :
 - Des poubelles doivent être prévues au droit des zones de repos (tables et bancs). Plusieurs types de poubelles pourraient être étudiés (notamment pour le compost). Toutefois, plusieurs associations soulignent la nécessité de responsabiliser la population et de prévoir des actions/panneaux de sensibilisation aux déchets.
 - L'installation de toilettes publiques (déjà identifiés dans les questionnaires citoyens) est également demandée par plusieurs acteurs associatifs.



ATELIER PARTICIPATIF dédié aux associations du territoire

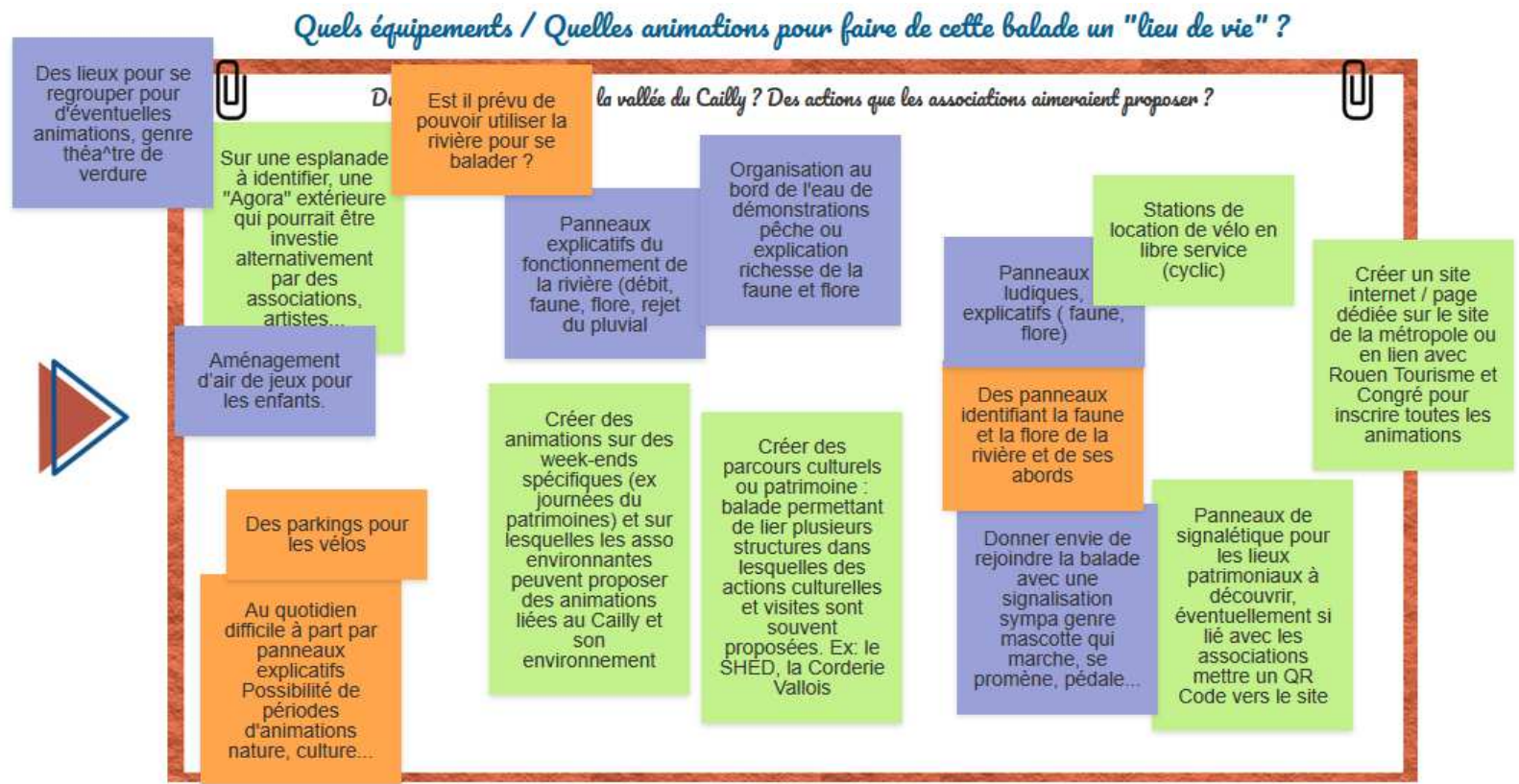
Temps d'échange sur les équipements complémentaires à la balade

- ❖ Les principales contributions associatives en matière d'animation et de lieu de vie autour de la balade sont :
 - Des panneaux d'information/sensibilisation à différents éléments de la vallée du Cailly (nature, patrimoine, signalisation d'espaces culturels dans les communes...).
 - Des équipements favorables à la pratique du vélo (parking vélo, location cyclic...).
 - En matière d'animation, les principales idées proposées sont l'organisation de week-end thématiques, de parcours culturels, voire d'activités sur la rivière du Cailly. L'idée d'une agora, espace libre d'accès et bien identifié dans la vallée est également avancée pour permettre aux associations du territoire de se saisir d'un espace dédié et le faire vivre au gré de leurs animations.

ATELIER PARTICIPATIF dédié aux associations du territoire

Temps d'échange sur les éléments de sécurité des usagers

Travail participatif
en atelier





ATELIER PARTICIPATIF dédié aux associations du territoire

Synthèse des enseignements de l'atelier

- ❖ Un équilibre à trouver entre nécessaire accessibilité des tronçons pour tous les publics et préservation des espaces naturels.
- ❖ Un éclairage public qu'il ne faut pas généraliser voire limiter à certains tronçons spécifiques (en fonction de leur fréquentation potentielle et de leur nature actuelle).
- ❖ Un besoin de sécurisation fort vis-à-vis du trafic routier, et une demande pour privilégier des itinéraires éloignés des zones de forte circulation. A ce titre, plusieurs acteurs associatifs ont demandé que des itinéraires alternatifs à l'itinéraire proposé soient étudiés.
- ❖ De l'information, de la prévention et de la sensibilisation des futurs usagers à travers des panneaux (plusieurs thématiques : nature, biodiversité, patrimoine, déchets, sécurité des usagers...).